

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt cinq

Le : 11 avril

Le Conseil Municipal de la Commune de RILHAC-RANCON

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la salle Marie Laurencin, sous la présidence de Madame Nadine BURGAUD,
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2025

Effectif légal : 27

Nombre de Conseillers
en exercice : 27

Votants : 24

Présents : 19

PRESENTS : Madame Nadine BURGAUD, Monsieur François POIRSON, Monsieur Olivier TERRAZ, Madame Marie-Joseph LABERGERE, Monsieur Julien CHALANGEAS, Madame Brigitte SIMONNEAU, Monsieur David FRETILLE, Monsieur Cyrille CHAUVET, Madame Déborah CORNILLOT, Monsieur David BARLET, Madame Fatima BOUKILI, Madame Laurence MASSARD-TERRAZ, Madame Aurore BOUHIER, Monsieur Lakhdar ABED, Madame Muriel COTTIER, Madame Elodie HAMELIN, Monsieur Guy DESVILLES, Monsieur Jacques MIGOZZI, Monsieur Florent ALVAREZ ;

PROCURATIONS : Monsieur Michel BAUDU à Monsieur François POIRSON, Monsieur Arnaud BOUHIER à Monsieur Olivier TERRAZ, Monsieur Ludovic DELHOUME à Madame Nadine BURGAUD, Monsieur Patrice CHAUVET à Monsieur Cyrille CHAUVET, Madame Sylvie DEBIAIS à Monsieur Jacques MIGOZZI ;

ABSENTS EXCUSÉS : Madame Chloé RESTOUEIX, Monsieur Stéphane CARILLON, Monsieur Denis AGNESE ;

Secrétaire de séance : Monsieur Julien CHALANGEAS ;

Délibération n°2025-04-10 Subvention de fonctionnement au multi-accueil Lou Pitchounet

Il est exposé au conseil municipal que « Lou Pitchounet », crèche multi-accueil des PEP87, sollicite une subvention 2025 d'un montant global de 34 052€.

Compte tenu du bilan financier 2024 et du budget prévisionnel 2025 présenté, il est proposé d'allouer pour 2025 une subvention totale de 34 052€.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur le montant proposé ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- Décide d'attribuer à « Lou Pitchounet », crèche multi-accueil des PEP87, une subvention de 34 052€ à titre de participation au fonctionnement du Multi Accueil.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 087-218712503-20250411-20250410-DE

- Explique que cette somme est inscrite au budget communal 2025.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Pour copie conforme le 15 avril 2025

Affiché / Notifié le 15 avril 2025

Certifié exécutoire le 15 avril 2025

Publiée le 15 avril 2025

Le Maire,

Nadine BURGARD

